



COMPTE RENDU

Réunion estivale d'informations communales

Samedi 24 juillet 2021

Dans le respect des consignes sanitaires, le pass sanitaire était exigé pour pouvoir accéder à la salle.

Début de la réunion à 9h30. Elle se déroule en 2 temps :

- Présentation des réalisations et projets par Mme Le Maire
- Questions du public

En présence de plusieurs élus, Madame Le Maire remercie les administrés de s'être déplacés pour venir partager ce temps d'échange malgré les conditions particulières.

Présentation de l'équipe municipale

Présentation de Madame Le Maire et du Conseil Municipal, élus au 1^{er} tour, le 15 mars 2020. Présentation ensuite de Madame Cian, directrice générale des services, de Monsieur Debruxelles, responsable des services techniques et de Madame Delhay, chargée de communication, également présents à la réunion.

Budget – finances – ressources humaines

Malgré une baisse de près de 300.000€ des dotations de l'Etat depuis 2015, la situation financière de la commune est saine.

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, liée notamment au maintien des dépenses de personnel, la commune dégage des moyens pour investir et entretenir son patrimoine.

Le budget 2021 reste un budget ambitieux puisqu'il permet de maintenir les taux fiscaux tout en développant les services à la population.

Il s'élève à **9 618 863 € millions** dont

5 340 789 € en fonctionnement et 4 278 074€ en investissement.

Fonctionnement 5 340 789 €

Principales recettes

- Impôts et taxes
- Dotations
- Loyers et redevances
- Produits de services
- Excédent 2020 reporté en 2021

Quelques exemples de dépenses de charges de gestion courante :

- Entretien des bâtiments
- Voiries et réseaux : entretien et réparations
- Maintenance et entretien
- Prestations de services (cantine, collecte des végétaux...)
- Animations/événementiel
- Autres charges de gestion courante comprenant par exemple les subventions au CCAS et aux associations.

Les charges de personnel restent stables à 2 181 725 € (2 054 642 € en 2020)

La maîtrise des dépenses permet de dégager 1 270 300 € d'investissement (1 231 172 € en 2020).

Investissement : 4 278 074 €

Les principales recettes proviennent de la section de fonctionnement, des dotations et des subventions demandées pour les différents projets.

Les principales dépenses de cette année 2021 :

- Travaux
- Entretien des voiries et bâtiments publics
- Travaux engagés en 2020, terminés en 2021
- Remboursement d'emprunts
- Études

Quelques projets :

- Réhabilitation du centre bourg
- Réhabilitation du front de mer
- Réhabilitation de la voirie, enfouissement des réseaux
- Rénovation de la toiture de l'école élémentaire
- Travaux de l'hôtel de ville

2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. La taxe d'habitation sur les résidences principales n'existe plus. L'objectif est de compenser la perte pour les communes, du produit de cette taxe.

Ainsi, le gouvernement a mis en place un nouveau calcul entre le taux de la part communale et le taux de la part départementale portant sur la taxe foncière. Après délibération, les taux ont été fixés à :

- 32,1% pour la taxe foncière 2021 :
 - ✓ 9,34% : taux de la taxe foncière 2020 de la part de la commune
 - ✓ + 22,26% : taux départemental imposé
- 31,23% pour la taxe foncière sur le non-bâti

En 2021, la commune compte 41 agents à l'année et 46 saisonniers dont les contrats sont répartis entre avril et août. Ils veillent, sous couvert de la direction et des élus, au fonctionnement de la commune.

Merlimont au sein du territoire

La Communauté d'agglomération des 2 baies en Montreuillois (CA2BM)

Les représentants des Merlimontois à la CA2BM sont :

- Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS
- Didier BRICOUT
- Amélie JANKOWSKI

Bruno COUSEIN a été élu Président

Mary BONVOISIN 9^{ème} vice-présidente et présidente de la commission Emploi-formation-PAD-égalité homme/femme

Les compétences qui vous concernent

- **Le PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

C'est un document qui définit, à l'échelle de chaque commune, les règles d'urbanisme que chacun devra respecter pour tout projet de construction, de rénovation, d'extension ou d'aménagement.

- **Les nouvelles technologies et le très haut débit**

Au printemps 2021, les deux tiers des communes de la CA2BM, dont Merlimont, bénéficiaient déjà de la fibre. Il vous appartient désormais de choisir votre fournisseur d'accès pour raccorder votre domicile.

- **Remplacement des compteurs d'eau**

Un renouvellement progressif et gratuit des compteurs d'eau va avoir lieu. Il permettra de sécuriser et de garantir le bon fonctionnement de vos installations.

- **La gestion de la collecte des déchets :**

Compétence communautaire légale, avec obligation d'uniformiser un système sur les 46 communes de la CA2BM.

La majorité des conseillers communautaires a voté :

Une collecte hebdomadaire des ordures ménagères (bacs noirs) toute l'année, une collecte des recyclables (bacs jaunes), chaque semaine d'avril à septembre, une semaine sur deux, d'octobre à mars, les encombrants sur RDV et les végétaux et verre en apport volontaire.

- **Lignes de bus régulières**

Désormais les lignes de bus régulières seront gérées par la CA2BM :

En plus des deux lignes régulières Etaples – Berck, Berck – Montreuil, une troisième ligne Etaples – Montreuil a vu le jour. Depuis le 1^{er} septembre, une carte numérique est désormais obligatoire pour les transports scolaires mais aussi pour les abonnements aux lignes régulières. Les tickets unitaires à 1 euro sont encore possibles, sans carte numérique. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la CA2BM.

Service de transport à la personne :

Dans l'objectif de permettre aux habitants de la plage, non desservis par les lignes régulières, de rejoindre la commune de Berck, un service de transport est mis en place.

Il se fera sur réservation, les mercredis et vendredis Les modalités d'accès à ce service sont précisées sur le site de la CA2BM et le site internet de la ville.

Transports scolaires :

Dès la rentrée 2021, la CA2BM prend en charge gratuitement le transport scolaire avec un système de carte numérique qui sera plus rapide et plus sûr.

Les aides financières

Pour les collectivités, le fonds de concours a aidé au financement :

- Bâtiments scolaires
- Restructuration de la mairie
- Les sanitaires PMR
- Le DAB
- Les corbeilles solaires

74 048 € accordés en 2020

26 864 € sollicités en 2021

Pour les entreprises :

- Aide à la création, au développement et à l'investissement
- Fonds spécifiques débloqués pour aider les TPE à surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire

Renseignements : www.ca2bm.fr

Le cadre de vie de Merlimont

Ramassage des résidus végétaux

Poursuite du service mis en place en 2019. C'est la société Véolia qui se charge du ramassage : 50 000 € sur le budget de fonctionnement comprenant l'achat de 25 000 sacs.

Pour atténuer la charge financière, une participation de 50 centimes / sac est demandée (soit 1/5^e du coût)

Ramassage tous les mardis, vente de sacs le mardi après-midi et le samedi matin en mairie

Propreté publique

Des panneaux de sensibilisation sont placés sur la digue, ainsi que sur les aires de pique-nique.

Un appel au civisme est demandé dans chaque édition du MAG et par message sur les panneaux lumineux. Des cendriers de plage sont mis à disposition au poste de secours, au Bureau d'Information Touristiques et en mairie.

Des distributeurs de sachets et leurs poubelles spécifiques pour les déjections canines sont répartis dans toute la ville.

Une équipe de deux agents entretient toute l'année les espaces publics. Durant la saison estivale, elle est renforcée par une seconde équipe pour maintenir un entretien quotidien de 7h à 21h.

La balayeuse sillonne les rues afin d'entretenir les caniveaux et 3 corbeilles de tri à compaction solaire sont installées sur la digue.

Eco pâturage

Un projet d'écopâturage a été mis en place en 2020. Précieuse et Shiva, deux brebis Shetland, ont pris place à côté du parc de la mairie. Grâce à un belvédère réalisé par les services techniques, vous pouvez venir les admirer paître dans leur espace. Ce projet s'inscrit dans la démarche de développement durable que met en place la municipalité.

Changement de gaz

Pour des raisons de baisse de production du gisement situé au Pays-Bas, la France ne sera bientôt plus alimentée par le type de gaz, dit gaz « b », qu'elle utilise actuellement. Le passage vers le type « h » se fera progressivement d'ici 2029 dans toute la région. De ce fait, la société JOGGIN, mandatée par GRDF, a inventorié tout le matériel gaz sur la commune afin de s'assurer du bon réglage des équipements et de leur comptabilité avec le gaz de type « h ».

Défibrillateurs

Un nouveau défibrillateur a été installé devant la mairie, tout comme celui de la salle polyvalente, il se situe à l'extérieur pour être plus facile d'accès.

L'URBANISME

L'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires a été dissoute en 2005 par arrêté préfectoral. Les actifs et passifs de l'association sont rétrocédés à la commune.

Dans ce cadre, les voies privées de l'ex ASAP doivent être transférées à la commune, qui en assure déjà l'entretien.

Le quartier de la plage a été divisé en 3 tranches de 10 secteurs qui représentent 1500 actes à établir.

En 2019, le cabinet Cabon a travaillé sur le secteur 1 de la première tranche. Les 34 premiers titres de propriété ont été établis et signés. Ils concernent une partie du boulevard de Stella Plage et une partie de l'avenue Adolphe Leroy.

A ce jour :

- Secteur de la plage divisé en 3 tranches, 1500 actes à établir
- Le cabinet de géomètre CABON a transmis au notaire 5 secteurs de la tranche 1. Le secteur 6 est en cours.
- 1^{ère} tranche entamée : concerne l'arrière du secteur plage jusqu'à la salle des tennis.
- A ce jour 34 actes du secteur 1 sont signés (Bd de Stella Plage et l'avenue A. Leroy), 148 sont en cours.

La totalité de la procédure devrait durer plusieurs années. Ce travail prend du temps, notamment à cause des délais administratifs du service de publicité foncière de Boulogne sur Mer.

Jeunesse et animation

La municipalité maintient et développe les deux temps forts qui complètent la saison avec la Complice et le Festi'moules – Merlimont en Mer.

La COVID 19 nous a contraint à annuler l'édition 2021 du festi'vintage et le feu d'artifice de ce 14 juillet.

Tout l'été, la bibliothèque de plage offre un service de prêt de livre, 5 après-midis par semaine. Elise, l'animatrice, propose également des activités pour les enfants.

Le centre de loisirs peut accueillir vos enfants du 8 juillet au 20 août. Nous mettons en place cette année une série de mesures sanitaires à respecter.

Volley-vacances sur la plage tous les jours jusqu'au 19 août.

Le service animation a mis en place beaucoup d'activités et de manifestations pendant la saison estivale : du réveil musculaire, des stages à la semaine, des concerts, un marché gourmand hebdomadaire avec le pot de bienvenue ou encore des sorties ludiques comme la pêche à pied ou le nettoyage de la plage.

Une nouvelle venue au service animation

Marion a intégré l'équipe municipale comme responsable animation, jeunesse et vie locale. Arrivée le 19 avril, elle s'occupe des animations de la saison, de la relation aux associations et de l'encadrement, aux côtés de John et Lukas, des activités sport, accueil de loisir, périscolaire, développement durable, patrimoine et culture. Nous souhaitons une belle saison estivale à Marion et à toute son équipe !

Réalisations 2021 :

Le disc'golf

Alliant concentration et dextérité, ce sport vous fera profiter du plein air, au cœur de la forêt. Il reprend les règles du golf. Vous devez boucler un parcours en plaçant des disques dans un panier. Vous avez la possibilité de louer des disques chez nos commerçants partenaires (liste non exhaustive) : Roule Ma poule, L'opticien Nicolas Malaquin, Le camping les Jardins de la Mer.

Escapia : la chasse au trésor de Merlimont

Découvrez cette activité familiale et innovante, à travers une escapade dans le secteur plage. Votre quête sera jonchée d'énigmes qui vous permettront d'ouvrir le coffret des pirates.

Les associations :

Un tissu associatif dynamique nous permet de maintenir des animations tout au long de l'année et surtout pendant la saison estivale.

Des manifestations ponctuent l'été : La traditionnelle Sardinade, les tournois de l'Amicale des Estivants, la danse en ligne, la brocante de Merlimont Passion et la soirée estivale du club nautique.

La sécurité

Toute l'année le policier Municipal veille à la sécurité au sein de la commune. En saison il est secondé par un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) à mi-temps.

Ses missions :

- Veille et prévention en matière de bon maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique
- Elaboration et suivi des arrêtés du Maire
- Accueil et relations avec les différents publics (administrés, commerçants fixes et ambulants, cirques...)
- Pour cette année, veille au respect des règles sanitaires

10 personnels saisonniers sont venus renforcer les effectifs de la gendarmerie pour les communes couvertes par la zone gendarmerie.

La surveillance de la plage est assurée par 2 CRS et 8 nageurs sauveteurs. Pour ces derniers, un service unifié a été mis en place entre les communes de Camiers, Cucq, Le Touquet et Merlimont. Ce service permet de mettre en commun le budget pour gérer le matériel, le recrutement et la rémunération des nageurs-sauveteurs civils. C'est la mairie de Camiers qui gère ce service unifié. Durant la saison, le poste de secours est ouvert 7 jours sur 7 de 11h à 19h.

L'attractivité

Plusieurs commerces ont été ouverts sur la commune :

- Dupont Expertise Immobilier
- Friterie La Box
- Le Dé D'argent a changé de propriétaire
- Le Burger Fermier
- Vap Arno
- Un nouveau médecin généraliste, le docteur Marine Ladon, a rejoint le cabinet du Mênôme

Dans le cadre des mesures sanitaires prises pour lutter contre la covid 19, les professionnels ont été contraints de cesser leurs activités et cela a eu un lourd impact sur leur trésorerie. Pour soutenir ses commerçants, le Conseil Municipal a voté la reconduction de l'exonération des terrasses pour la saison estivale 2021.

La communication

- « M ma ville », le magazine municipal est distribué deux fois par an dans vos boîtes aux lettres. Il est consultable en ligne sur le site internet.
- Le « Merlimont Infos » : lettre informatique mensuelle qui a pour but d'informer sur les manifestations organisées par la commune et les associations. Pour la recevoir, il faut en faire la demande par mail à communication@merlimont.fr
- Le site internet www.merlimont.fr est régulièrement mis à jour, une refonte est prévue dans les mois à venir.

Sur les réseaux sociaux, les actualités et animations de la ville sont disponibles en temps réel :

- *Facebook « Merlimont en Côte d'Opale »*

Le guide pratique communal et un guide de poche des sentiers de randonnées ont été réactualisés et sont disponibles en mairie ainsi qu'au bureau d'informations touristiques.

Les travaux

La mairie :

- Isolation par l'extérieur du pignon ouest
- Travaux d'étanchéité du perron

L'école :

- Changement et isolation de la toiture de l'école

La place de la Haye :

- 60 places de parking créées, dont 3 PMR et 2 places réservées aux véhicules hybrides (mise en service cet automne d'une station de recharge)
- Cheminement partagé piétons/cyclistes pour un accès sécurisé aux écoles
- Implantation d'un verger et d'espaces verts

Le boulodrome :

- Installation de 2 mâts de 4 luminaires chacun pour éclairer le boulodrome.

L'hydrocurage :

L'intérêt de l'hydrocurage est de pouvoir nettoyer à très haute pression sans aucun impact sur la nature et d'éliminer tout type de dépôt sans gêne pour la voirie. Il permet aussi d'améliorer l'écoulement des eaux de pluie depuis l'avaloir jusqu'au réseau gravitaire qui se jette dans les fossés. A ce jour, 80% des avaloirs raccordés au réseau gravitaire pluvial et des puits de perte isolé du réseau gravitaire ont été nettoyés. Cela représente un budget de 60 000 € par an.

Diagnostic voiries

Suite à un audit réalisé sur toute la commune, afin d'établir un plan pluriannuel d'investissement pour réhabiliter les rues selon leur état, des travaux ont été décidés. Ils débuteront **avenue de Champagne**, du boulevard de la Manche jusqu'au carrefour de la rue Courbet, et **rue des Algues**, du boulevard de la Manche jusqu'à la rue Surcouf, sur les tronçons déjà équipés d'un réseau d'assainissement collectif. Des travaux préparatoires d'enfouissement des réseaux aériens commenceront au dernier trimestre 2021. Ces derniers permettront d'optimiser la qualité de distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain et d'embellir le cadre urbain avec la disparition des poteaux sur les trottoirs. De janvier à avril 2022, des travaux de voirie seront ensuite réalisés avec l'implantation de couloirs cyclables, l'aménagement des trottoirs et l'harmonisation des lampadaires (identiques à la digue Nord). En complément de cet aménagement, il a été décidé de mettre ces deux voies en sens unique pour libérer les trottoirs et augmenter le nombre de places de stationnement.

Projet de station-e

Toujours avec la volonté de mettre l'accent sur le développement durable et vous offrir un service de proximité, un projet « e-station » va être implanté rue de la Station.

Il s'agit d'une infrastructure de recharge de véhicules électriques. Mais cela ouvre également des perspectives beaucoup plus larges : services d'Auto partage et de mobilité 2 roues, services de proximité (casiers connectés, conciergerie, affichage mairie, ...)

Le Centre bourg

- **Projet en 3 secteurs**
 - 1) La place de la Haye : stationnements, sanitaires publics, espaces de vie
 - 2) La place du commerce : stationnements et zone de vie
 - 3) Autour de la Mairie : Maison de vie merlimontoise, pôle seniors et requalification du centre technique municipal.
- **Axe de déplacement doux reliant la rue Camille Delacroix à la gendarmerie**

La Région Hauts de France a débloqué une enveloppe de 60 millions d'Euros pour aider financièrement les communes dans ce type de projets. Le dossier de Merlimont a été retenu et une aide financière est attribuée.

Le secteur 2 comprend 2 phases :

- Aménagement du parvis de l'école maternelle
- Réorganisation du stationnement place du commerce

Fin août / début septembre :

- Travaux de voirie devant l'école maternelle
- Aménagement urbain : création d'un trottoir, abaissement de l'accès mail couvert, travaux sur le réseau pluvial et le réseau d'éclairage public
- Déplacement du panneau infos municipales vers la place de la Haye

Début septembre jusqu'au 11 novembre :

- Travaux d'aménagement, création de 40 places de stationnement (28 actuellement) en sens anti-horaire, structure identique à la place de la Haye
- Mise en place d'une borne pour véhicule électrique hybride sur le parking P2, réaménagement de l'aire de jeux, installation d'une table de pique-nique et de 2 terrains de pétanque, aménagement de l'éclairage de la voie verte reliant le parking P2 à la rue du petit marais

Le Front de Mer

Le rechargement en sable :

- Nécessaire à cause des tempêtes hivernales qui accélèrent l'abaissement du niveau de la plage et fragilisent le perré.
- Coût : 55 000 €, financé par la CA2BM dans le cadre de la compétence de « défense contre la mer »
- Choix de la période en fonction du calendrier et des marées
- Le rechargement prévu début juillet a été décalé en attendant des études complémentaires de la CA2BM demandées par Mr le Préfet Maritime
- Courant août, il a été validé. Nous sommes en attente de la date.

Projet de requalification du front de Mer :

- Depuis janvier 2017, la CA2BM exerce la compétence GEMAPIE (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations et de l'Erosion) La CA2BM gère donc la reconstruction du perré tandis que la commune gère l'aménagement de la digue promenade
- Depuis fin 2017, un travail de fond est réalisé avec les élus et les techniciens communautaires et municipaux ainsi qu'avec les cabinets d'études ARTELIA – KVDS
- Des réunions participatives et publiques ont permis d'améliorer le projet au fil du temps.
- Le Conseil Communautaire a validé le dossier technique de la reconstruction du perré, ratifié et déposé les dossiers réglementaires de demande de subventions
- Plusieurs réunions et concertations ont eu lieu avec Mr Le Préfet, Mr Le Sous-Préfet, Mr Le Sénateur Jean-François Rapin, Mr Le Président de la CA2BM Bruno Cousein et Mr Le Directeur adjoint de la DDTM, pour faire avancer le projet.
- Des courriers ont également soutenu ces démarches
- Mr Le Préfet et Mr Le Sous-Préfet sont venus à Merlimont pour soutenir le dossier de demande de subventions.

Aménagement de la plage :

A défaut de travaux d'envergure, la municipalité a décidé de lancer plusieurs aménagements sur le secteur de la plage. Avec pour objectif de sécuriser la digue en réhabilitant toutes les zones endommagées, d'entretenir et d'embellir la façade littorale.

- ✓ Installations de lampadaires led qui ont remplacé les anciens lampadaires boules trop énergivores
- ✓ Mise en place des corbeilles solaires sur la digue
- ✓ Changement des végétaux dans les bacs
- ✓ Réhabilitation des garde-corps et de l'escalier qui mène à la plage
- ✓ Réfection de l'entrée menant aux sanitaires pour garantir l'accès au PMR

QUESTIONS DU PUBLIC

En ce qui concerne le budget, vous nous parlez de la dotation de l'état qui baisse de 300 000€ depuis 2014. Il s'agit de 300 000€ par an ?

Oui

Vous parlez de corbeilles solaires : qu'est-ce que c'est ?

Réponse de Mr Debruxelles :

Une corbeille solaire est une poubelle intelligente qui compacte les déchets et multiplie la capacité de stockage par 6. Cela permet de réaliser jusqu'à 80% d'économies sur la gestion des déchets.

Il y a des plaques de métal au sol avenue de la poste à côté du green, c'est pour quelle utilité ?

Réponse de Mr Debruxelles :

C'est la CA2BM qui a posé ces plaques pour faire 4 containers enterrés. 2 pour les ordures ménagères, 1 pour le verre et un pour le tri. Un des deux pour les ordures ménagères sera bientôt destiné à collecter les cartons uniquement.

Pouvez-vous nous donner des informations sur le changement des compteurs d'eau ?

Réponse de Mr Debruxelles :

Comme tout matériel de métrologie, la CA2BM change environ tous les 15 ans les compteurs d'eau. Certains sont équipés de cible de relèvement à distance.

Quelle est la fréquence de ramassage des containers enterrés et des poubelles sur le front de mer ? Car elles débordent et des sacs poubelles sont posés à côté. Cela fait très sale et donne une mauvaise image de la ville.

Madame Le Maire rappelle que 2 équipes de 2 agents sont dédiées à la propreté de la Commune. Ils ont la charge de plus de 100 poubelles ainsi que l'entretien des blocs sanitaires. Ils ne peuvent pas être partout et constamment vider les poubelles. Sur le front de mer, le vent aggrave la situation en répartissant les déchets. Un administré soumet l'idée de mettre un container plus grand.

Intervention de Mr Debruxelles : nous devons faire face à l'incivilité des locataires saisonniers. Mettre des containers plus grands n'est pas une solution car les poubelles de plage ne sont pas destinées à recevoir des sacs de déchets ménagers mais plutôt des déchets types emballages de glace ou autre. Les estivants doivent comprendre qu'ils doivent déposer leurs sacs poubelle dans les containers enterrés prévus à cet effet et répartis dans toute la ville.

Madame Le Maire précise qu'elle va faire remonter l'information à la CA2BM et demander de faire plus de tournées de ramassage. Surtout sur les bacs jaunes qui vont être de plus en plus sollicités car le tri

augmente de plus en plus. Comme les containers sont vite remplis les gens mettent des déchets ménagers dans les bacs jaunes, ce qui n'est pas normal.

Madame Le Maire travaille déjà sur ce sujet avec l'agglomération mais malheureusement nous devons faire face à l'incivilité grandissante des gens.

Ne faudrait il pas mettre un agent pour pénaliser les gens qui font ces incivilités ?

Ce serait une idée mais nous n'avons qu'un seul agent municipal donc cela n'est pas réalisable.

Les bouches des containers enterrés ne sont pas assez grandes pour y insérer certains déchets

Mr Debruxelles : Ces dimensions sont établies selon des normes de sécurité pour qu'un enfant ne puisse pas tomber dedans. Mr Bricout, 1^{er} adjoint, prend la parole pour préciser que la plateforme de gestion des déchets de Saint Josse permet de résoudre ce problème car ce sont des containers ouverts où l'on peut déposer des déchets végétaux mais aussi du carton et du verre.

Ne faut-il pas profiter de l'été pour sensibiliser les gens au tri des déchets ?

Madame Le Maire répond que des outils et actions pédagogiques sont déjà mis à disposition (panneaux et flyers)

Il faudrait rajouter des poubelles sur le front de mer et demander aux commerçants de balayer le trottoir devant leur commerce.

Madame Merveillie, conseillère déléguée aux commerces, va se charger de faire remonter l'information aux commerçants concernés.

Le mécanisme éco-plage fonctionne t'il encore ?

Madame Le Maire l'enlèverait bien mais ce n'est pas de son ressort. Ce n'est pas esthétique mais la Commune ne peut rien y faire car elle n'a pas le droit d'intervenir. La CA2BM a été prévenue que cela représentait un danger car les gens jouent dessus et aux alentours. L'agglomération a prévu de remettre les plots sur la plage pour empêcher les estivants d'approcher.

Concernant les escaliers menant à la plage qui ont été fermés, leur avenir dépend-il des travaux du front de mer ?

Oui car il ne faut pas alourdir le perré qui est déjà fragilisé. Si les travaux du front de mer tardent encore à être effectués, la Municipalité fera peut-être appel à un cabinet d'étude pour réaliser un autre aménagement.

Pourtant l'escalier était utilisé l'année dernière.

Il était utilisé malgré des barrières et un arrêté. Les gens enlevaient les barrières donc nous n'avons pas eu le choix que de mettre quelque chose de fixe. Des travaux sont possibles pour rouvrir l'escalier mais cela dépend de la CA2BM. Si cela perdure, des aménagements seront faits pour rouvrir l'escalier.

Est-ce qu'un salon des passionnés aura lieu l'année prochaine ?

Mr Fourdrignier, élu municipal et président des Amis de la Chapelle, répond que la manifestation n'a pas été reprise cette année à cause des mesures sanitaires. Selon le contexte sanitaire, l'association a l'espoir de pouvoir organiser le salon en juillet 2022.

La Mangrove va changer de propriétaire. Savez-vous ce que va faire Mr Gauthier, qui va reprendre l'établissement ?

Ce sera toujours une brasserie accessible à tous avec des menus à moins de 30€. C'est une très belle opportunité que d'accueillir Mr Gauthier.

Mme le Maire a souhaité faire le point concernant la présence de migrants au centre des Argousiers. Ce dernier appartient à la ligue de l'enseignement et non à la commune. Il a été réquisitionné par l'Etat durant la période de confinement afin de mettre en sécurité sanitaire les personnes migrantes. Mme le Maire s'attendait à une fin de réquisition mais celle-ci a été prolongée. Mme Le Maire a fait part aux services de la Préfecture de son inquiétude à la fois pour la population merlimontoise, mais aussi au regard de la proximité de la mer pour une population dont le seul but est de se rendre en Angleterre. L'inquiétude a été entendue, mais les services de l'Etat ont répondu qu'ils n'avaient pas d'autre choix et que des renforts étaient prévus.

Madame le Maire précise que ce ne sont pas les migrants qui sont dangereux car aucune agression n'est à déplorer. Le problème ce sont les réseaux criminels de passeurs. L'Etat manque de moyens pour surveiller tout le trait de côte. Les passeurs en profitent donc pour traverser ici.